

**MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT
DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX**

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)

B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90

Web: www.maetur-cameroun.com



La sécurité foncière
DAF/SDAJ/SMA/Bjb

COMMUNIQUE N° 2018/005/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N° 2018/004/CIPM/MAETUR du 19/03/2018.

Le Directeur de la MAETUR communique :

Le « GROUPEMENT SOPROCIT & BETTY ET PERE » B.P. 1573 Yaoundé, a été retenu pour la fourniture et l'installation de lampadaires solaires autonomes dans la zone d'habitat d'OLEMBE à Yaoundé: phase 1 (Opération 1021), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 2018/004/CIPM/MAETUR du 19/03/2018, aux conditions suivantes :

| | | |
|--------------|---|---------------------|
| Montant HTVA | = | 407 997 330 F.CFA ; |
| Montant TTC | | 486 536 816 F CFA ; |
| Délai | | 03 mois. |

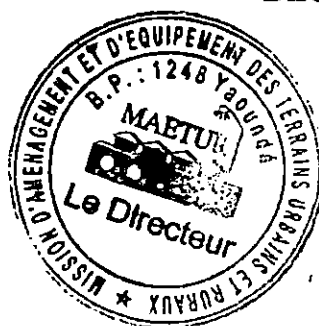
Le « GROUPEMENT SOPROCIT & BETTY ET PERE » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHÉ.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur de la MAETUR



Louis Roger Manga